

Economie d'énergie et lutte contre le dérèglement climatique : l'Europe va de l'avant !

Mardi 13 novembre 2018

Communiqué de presse de la Délégation socialiste française

Le Parlement européen a validé aujourd'hui le résultat des négociations sur le « paquet énergie ». Les eurodéputés socialistes et radicaux se félicitent de ces textes législatifs ambitieux.

Le dérèglement climatique est là ; ses conséquences dramatiques se font chaque jour sentir de façon plus violente. Les tragédies se multiplient, que ce soit la répétition des épisodes cévenols, des tornades, ou de la sécheresse extrême qui provoque, comme en ce moment, des incendies dévastateurs en Californie. Il faut agir.

Pervenche Berès, porte-parole socialiste pour les affaires économiques et membre suppléante de la Commission industrie, **Karine Gloanec-Maurin**, eurodéputée socialiste, **Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy**, présidente de la délégation socialiste française ont déclaré à l'issue des votes : *« L'Europe montre aujourd'hui résolument la voie à suivre en fixant des objectifs contraignants pour 2030 en matière d'énergies renouvelables : leur part devra atteindre les 32%. Pour l'efficacité énergétique, l'objectif non contraignant est de 32,5% d'économies d'énergie à l'horizon 2030. Comme souvent nous sommes venus à la table des négociations avec des chiffres un peu plus ambitieux, mais reconnaissons que l'effort est là ! »*

« Ces textes constituent une belle victoire pour les socialistes européens, qui ont obtenu que cette transition énergétique se fasse de façon juste, à l'inverse de ce que fait le Gouvernement français : pour la première fois, des mesures obligatoires permettront de lutter contre la pauvreté énergétique. Tous les citoyens devraient avoir droit à la rénovation des logements pour renforcer leur efficacité énergétique et avoir accès à des technologies de chauffage et de refroidissement plus efficaces et donc plus économes ».

En plus de fixer des objectifs contraignants en matière d'énergies renouvelables, de nouveaux droits pour les petits producteurs ont été institués : les communautés, les coopératives et les individus, pourront désormais produire, consommer, stocker et vendre leur propre énergie renouvelable : plus de frais excessifs ou de démarches administratives compliquées.

Enfin, *« l'accord prévoit qu'au moins 14% des carburants utilisés seront issus de sources renouvelables à l'horizon 2030. Il permettra dans le même temps de faire disparaître progressivement d'ici 2030, certains types de biocarburants issus de cultures vivrières ou, comme l'huile de palme, provoquant la déforestation. Nous aurions souhaité un calendrier plus serré car la terre doit d'abord et avant tout permettre de nourrir tous les citoyens et les forêts rester le poumon de la planète. Mais nous préférons engranger toutes ces victoires que de*

mettre en péril des textes déjà ambitieux».

<http://www.deputes-socialistes.eu/economie-denergie-et-lutte-contre-le-dereglement-climatique-leurope-va-de-lavant/>